

CONVENTION DE BENEVOLAT

Entre les soussignés :

Asbl Centre Interdiocésain, Rue Guimard 1, 1040 Bruxelles, NE403260573,

Ici représentée par : Alexis Wautot , Directeur général

ci-après désignée "**l'asbl**" ;

Et

né(e) à le

demeurant

à

ci-après désigné(e) "**le/la bénévole**" ;

Il est convenu ce qui suit :

1. Le/la bénévole se met à la disposition du Centre Interdiocésain à partir du
.....durant par semaine et ce bénévolement et sans
rémunération.
2. Cette convention ne sera en aucune manière considérée comme un contrat de travail.
Tant l'Asbl que le/la bénévole peuvent à tout moment mettre fin à cette collaboration.
3. L'Asbl désigne M. Alexis Wautot en tant que personne de contact du bénévole auprès
d'elle.
4. Tout au long de l'exécution du bénévolat, le/la bénévole est assuré(e) par l'asbl au
Centre Interdiocésain, Rue Guimard 1, 1040 Bruxelles :
 - contre les accidents corporels qui surviendraient tant sur les lieux d'activité que sur
le chemin du lieu d'activité. (Police 705500325)
 - en cas de responsabilité civile durant l'activité bénévole. (Police 705549780)Le/la bénévole s'engage à prévenir le service d'assurance de l'asbl dans les plus brefs
délais de tout accident dont il serait, soit victime soit l'auteur, durant l'activité bénévole
ou durant son déplacement sur le chemin du lieu d'activité (utilisation du véhicule
personnel, dommage matériel).
5. L'Asbl s'engage à rembourser les frais au bénévole. Le/la bénévole a choisi de se faire
rembourser ses frais réels et remettra donc des notes de frais accompagnées des
justificatifs à l'Asbl. Les frais ainsi remboursés seront raisonnables et nécessaires au
projet dans le cadre duquel le/la bénévole s'est engagé/engagées auprès de l'ASBL.
7. Le/la bénévole s'engage à préserver la discrétion au sujet des renseignements dont
il/elle pourrait prendre connaissance durant la période d'activité bénévole et que l'asbl
considère comme étant strictement confidentiels.

Fait en double à ...Bruxelles....., le , chaque signataire
reconnaissant avoir reçu un exemplaire.

Pour l'Asbl

Le/la bénévole